

## CHANTELLE

# Les femmes craintives, soumises, passives, c'est bien fini, en effet.

Souvenez-vous, c'était l'hiver dernier à Cholet. Georges Marchais avait au cours de son meeting déclaré : « Les femmes craintives, les femmes soumises, les femmes passives, c'est fini, c'est bien fini ».

C'est fini, en effet, chez Chantelle. Depuis deux mois les travailleuses de cette entreprise sont en lutte : grève sur le tas d'abord, puis occupation de l'usine.

Elles sont en lutte parce qu'elles en ont ras-le-bol des cadences infernales que leur patron se proposait d'accroître encore davantage, ras-le-bol

des bas salaires, ras-le-bol des brimades, des vexations.

Et elles ont décidé de le dire et d'agir. Sans doute leur patron pensait-il que quelques menaces les feraient bientôt reprendre le travail. Il a refusé toute négociation. Sans doute pensait-il que la lassitude, l'approche des fêtes mettraient fin au conflit. Il n'en a rien été. Les filles de chez Chantelle ont tenu bon. Elles ont organisé une campagne de solidarité et ont collecté plusieurs millions, elles ont manifesté publiquement à la chambre patronale, à la mairie

de Saint-Herblain, dans la zone industrielle de Saint-Herblain. Elles ont invité la population à venir juger sur place de leurs conditions de travail lors des journées Portes Ouvertes des 12 et 13 décembre, elles ont rassemblé à la veille de Noël plusieurs centaines de travailleurs lors d'un meeting dans l'entreprise, et 1 500 à 2 000 personnes ont manifesté leur soutien la semaine dernière en défilant dans les rues de Nantes. Parmi eux de nombreux élus communistes conduits par Jean-Pierre Chevrier.

Avec la C.G.T. une délégation s'est rendue auprès du Ministre du Travail et du P.D.G. du groupe Kretz - Chantelle. Ce dernier a semblé vouloir enfin mettre sa montre à l'heure et accepter de négocier véritablement sans poser en préalable l'acceptation par les grévistes de sanctions qui frapperaient douze d'entre elles.

Souhaitons que les contacts, qui ont lieu alors que nous mettons sous presse, débouchent sur une issue rapide et positive de ce conflit.

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de Loire-Atlantique réunie le 7 janvier 1982 approuve les orientations de la Confédération CGT sur tous les aspects de l'activité syndicale :

- actions revendicatives ;
- le changement ;
- la situation internationale.

La Commission Exécutive de l'U.D. partage pleinement la position du Bureau Confédéral des 14, 15, 18 et 21 décembre et de la C.E. Confédérale du 6 janvier sur la situation en Pologne.

La C.E. de l'U.D. dénonce vigoureusement la campagne d'intoxication, de mensonge et de haine à l'égard de la CGT menée par les grands moyens d'information : télévision, radios, journaux régionaux ; campagne à laquelle se sont joints les dirigeants des organisations syndicales CFDT, FO, CGC, CFTC.

La C.E. de l'U.D. élève la plus vive protestation à l'égard des journaux qui viennent de dénaturer la position de l'U.D. au sujet des événements de Pologne.

La C.E. de l'U.D. condamne ceux qui violent les statuts de la CGT en ne respectant pas la vie démocratique de la CGT (opposition concertée, organisation de tendance, etc.).

La C.E. de l'U.D. invite ses organisations à informer largement les travailleurs de cette situation, à la faire se prononcer et à agir contre les campagnes malhonnêtes. Pour l'U.D. il s'agit de se faire respecter.

## Déclaration de la Commission Exécutive de l'Union Départementale C.G.T.

Dans le cadre de l'action revendicative, l'Union Départementale CGT de Loire-Atlantique a arrêté un certain nombre d'initiatives départementales :

- sur le SMIC ;
- sur la réduction du temps de travail ;
- sur l'emploi et les contrats de solidarité ;
- sur la Sécurité sociale.

Ces actions se traduiront par :

- dans l'immédiat : intervention auprès du gouvernement, à l'appui de déclarations, pétitions afin que l'ordonnance sur la réduction du temps de travail qui sera décidée le 13 janvier au Conseil des Ministres, tienne compte des propositions de la CGT exprimées lors de la réunion tripartite du 22 décembre à Matignon.
- organisation d'une semaine d'action du 25 au 29 janvier avec un temps fort le 29 dans les entreprises en direction du patronat pour :
  - exiger la négociation sur les salaires ;
  - sur la réduction du temps de travail ;
  - sur les problèmes d'emplois dans le cadre des contrats de solidarité, avec l'objectif d'embauches dans les entreprises.

## Comité Régional du P.C.F. "POUR METTRE EN ŒUVRE LE CHANGEMENT, NOTRE RÉGION NE MANQUE PAS D'ATOUTS"

Le 8 janvier, lors d'une conférence de presse présentée par Claude Popere, membre du Bureau politique, régional, le Comité régional du P.C.F. a mis en évidence les atouts de notre région pour mettre en œuvre le changement.

Le 12 décembre dernier, notre Comité Régional s'est réuni à Châteaubriant le jour de la publication tant attendue du timbre commémorant la fusillade des 50 otages de Nantes-Châteaubriant.

Nous y avons fait le point des décisions gouvernementales intéressant l'activité régionale, demandé une rencontre à M. Baudouin, Préfet de Région, et publié une déclaration concernant les problèmes d'énergie, en particulier à propos du nucléaire.

Le Gouvernement a pris, depuis le mois de juin, des mesures intéressantes et positives, mais limitées, exprimées de bonnes idées que nous voulons faire entrer dans la vie sans tarder.

C'est dans ce sens que nous entendons mener notre activité à tous les niveaux, en parti, membre à part entière de la majorité, soucieux bien sûr d'affirmer son originalité et d'agir en toute indépendance.

Aujourd'hui, le paysage institutionnel et politique change rapidement. La décentralisation engagée est en rupture avec la pratique actuelle du centralisme. Notre intervention ira dans le sens de plus de décentralisation et de démocratisation, en opposition fond-

mentale avec le projet que soumettait il y a quelques années seulement M. Olivier Guichard, et aussi avec quelques autres projets venant de droite ou de gauche.

Nous nous félicitons de la suppression de la tutelle a priori des préfets et du fait que soient reconnus les droits de la commune comme institution autonome, point de vue que nous étions les seuls à défendre il y a encore peu de temps.

C'est avec la même satisfaction que nous enregistrons le fait que la région soit érigée en collectivité régionale, élue à la proportionnelle en 1983, et que les compétences des différentes collectivités, communes, département, région, soient élargies et améliorées.

Bien entendu, nous estimons que les moyens donnés à ces différentes collectivités doivent être réels, sans augmentation injustifiée de la pression fiscale.

Nous pensons que pour un élargissement de la démocratie au niveau du département et de la région, la direction de ces collectivités doit revenir à l'exécutif élu plutôt qu'au couple Président-Commissionnaire.

Enfin, nous nous pronon-



NANTES - ST-NAZAIRE

## "LA MER : DIMENSION ESSENTIELLE DE L'AVENIR"

déclare en Loire-Atlantique le Ministre Louis LE PENSEC

Au cours de sa visite en Loire-Atlantique, le ministre de la Mer, Louis Le Pensec, a fait la déclaration ci-dessous. En raison de l'importance pour notre région des sujets traités, nous publions celle-ci dans son intégralité.

« La visite de l'ensemble industriel et portuaire de Nantes-St-Nazaire m'a confirmé un passé prestigieux, mais également une dimension essentielle de son avenir. Reconnue d'abord dans le domaine du trafic maritime. Il convient tout à la fois de confirmer et de consolider la vocation de l'ensemble portuaire Nantes-St-Nazaire dans le domaine de l'importation des produits énergétiques et d'assurer, en même temps, la diversification des activités et donc de l'accueil de nouveaux trafics.

« La visite de l'ensemble industriel et portuaire de Nantes-St-Nazaire m'a confirmé un passé prestigieux, mais également une dimension essentielle de son avenir. Reconnue d'abord dans le domaine du trafic maritime. Il convient tout à la fois de confirmer et de consolider la vocation de l'ensemble portuaire Nantes-St-Nazaire dans le domaine de l'importation des produits énergétiques et d'assurer, en même temps, la diversification des activités et donc de l'accueil de nouveaux trafics.

L'année 1982 consacra l'ensemble Nantes-St-Nazaire comme grand port énergétique.

Grâce à l'action diplomatique du Président de la République, le dossier du gaz algérien doit pouvoir trouver, dans les semaines qui viennent, une solution positive et donc permettre l'utilisation du terminal méthannier de Montoir. Chacun mesure l'importance de cette évolution indispensable à la consolidation du port autonome.

De même, l'année 1982 verra, grâce au crédit inscrit au budget, s'achever la réalisation du terminal charbonnier. Mais il ne suffit pas de consacrer la vocation énergétique de l'ensemble Nantes-St-Nazaire. Il faut également (suite page 2)

## 24e CONGRÈS DU P.C.F.

### Soirée de Solidarité Internationale

prendront la parole, les délégués de BOLIVIE, d'ISRAËL et d'ESPAGNE

ET CLAUDE POPEREN

Membre du Bureau politique du P.C.F.

Vendredi 5 Février - 20 h 30

Salle des Marsauderies, Ecole des Marsauderies, route de Paris, NANTES

Depuis le printemps, plusieurs ministres sont venus dans notre département.

Le Premier, le ministre du Plan ; dans la dernière période, Charles Fiterman, ministre des Transports, et, la semaine dernière, pour la deuxième fois, le ministre de la Mer, M. Le Pensec, pour traiter des problèmes portuaires et de la construction navale.

Nous publions par ailleurs le texte intégral de son discours qui représente pour notre région un intérêt certain.

Au cours de cette journée de travail « sur le tas », il n'y a, certes, pas été répondu à toutes les questions, à toutes les interrogations, ni à toutes les propositions ; par exemple, celles très intéressantes faites par la C.G.T. et remises au ministre. Mais, pour nous, communistes, qui avons engagé le combat pour défendre la navale, il y a maintenant plus de dix ans, oui, il y a vraiment un changement dans le langage, dans les actes aussi, même s'ils restent encore mesurés.

# Défense et développement de la navale QUEL CHEMIN PARCOURU!

La C.F.D.T. Navale a fait le point après la venue de M. Le Pensec. Nous aurions souhaité qu'elle fut aussi ferme sous le pouvoir giscardien pour défendre une industrie que ses représentants européens s'ingéniaient à brader.

« La visite du ministre, m'a confirmé que l'emploi pouvait et devait venir de la mer. » Nous sommes loin des études, des schémas et autres propositions tirant un trait sur la navale, plus : affirmant que les difficultés de notre région venaient pour l'essentiel de cette industrie.

« C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté le discours de M. le Maire de Saint-Nazaire, rompu avec celui tenu en avril 1979, quand il précisait : « Ce n'est pas la première fois que des industries étaient déplacées dans notre pays et que la mer n'est pas l'exclusivité de Saint-Nazaire. »

Rappeler cela, ce n'est pas par goût de la polémique, c'est mesurer le chemin parcouru, c'est le résultat de l'action, c'est la volonté de changement, c'est aussi le témoignage du rôle, de la volonté des communistes pour défen-

dre la navale qui avait été illustrée avec force lors de la venue de Georges Marchais en 1977, à l'hôtel-de-ville de Saint-Nazaire. C'est aussi pourquoi nous voulons prendre toute notre place dans la bataille pour le changement, et ce n'est pas la petite et mesquine manœuvre du président du Port autonome, M. Lambourg, qui nous rebuttera. En effet, M. le Président Lambourg a eu l'impolitesse de ne pas inviter au port de Montoir ni le maire de la commune, ni le conseiller général de ce canton, Jean-Louis Le Corre. Cette impolitesse

ne grandit pas son auteur. C'est pourquoi, nous approuvons les propositions du ministre quand il précise « qu'il est nécessaire de donner une place plus importante dans la gestion des ports à la représentation des élus locaux et des travailleurs ».

Pour nous, donc, les municipalités dont le territoire est situé dans l'emprise du Port autonome doivent participer. Leurs élus sont acteurs de la vie économique, de l'animation portuaire. Elles y ont leur place.

Un pas vient d'être fait dans l'affirmation de la volonté de défendre une industrie, un port. Mais la région comporte d'autres atouts, en s'appuyant sur le développement énergétique, sur l'amélioration des conditions de vie et de travail, du pouvoir d'achat de ceux qui font sa richesse.

Mettre la pédale douce sur le pouvoir d'achat, conduirait à étouffer le moteur, à bloquer le changement.

Maurice ROCHER,



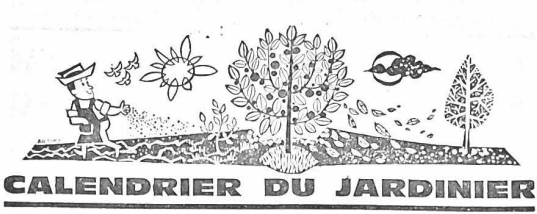
**PHILIPS** **BEGNAUD** MAGASIN OFFICIEL LA CHABOSSIERE

RIEN AU COMPTANT  
170 F par mois

255 F par mois

LA QUALITE DU SERVICE APRES-VENTE TEL. garanti en moins de 12 heures

Le plus important.



**CALENDRIER DU JARDINIER**

Pour vos pelouses parcs et jardins, une bonne adresse :

**Ets PITARD Frères**  
Le Point-du-Jour SAINT-NAZAIRE  
Tél. 22.11.88  
Beau-Soleil  
21, de ST-GILDAS-DES-BOIS  
Tél. 01.40.77

Motoculteurs  
Tondeuses  
Petits tracteurs  
AGRIA  
Tronçonneuses

ATELIER  
Service après-vente

**MAI**  
En pleine terre  
Artichauts, betteraves, cardon, carottes, céleri, chicorées sauvages, endives, choux pommés, choux-fleurs, choux navets, ciboulette, concomres, cornichons, courges, épinards d'été, haricots, laitues, melons, navets, oseille, persil, pissenlits, poireaux, pois, potirons, radis, salsifis, tétérage, thym, tomates.

**JUILLET**  
En pleine terre  
Carottes, cerfeuil, chi épinards, haricots, laitue, mâche, navets, oignons blancs, persil, poireaux, pois.

**En pleine terre**  
Céillets, pavots, pétunias, phlox, pieds d'alouette, pourpier, pri-

**VOTRE JARDIN a besoin de TRUFFAUT**

Vous trouverez chez nous ce qui est indispensable

- pour votre jardin
  - des végétaux
  - des produits de traitement
  - de l'outillage
  - du matériel à moteur.
- pour votre intérieur
  - des plantes vertes et fleuries
  - une animalerie
  - des idées de cadeaux

N'hésitez pas à nous demander conseil pour tout aménagement

N.B. Catalogues et tarifs sont à votre disposition au magasin

**MARCHE TRUFFAUT**  
Route de Vannes (RN 165) face Continent  
44700 NANTES-ORVAULT - Tél. 63.64.24

**JANVIER**  
En pleine terre  
Ail, échalotes.

Sous châssis  
Carottes à châtis, laitues Gotte Reine de Mal, navets Milan et mi-longes à forcer, radis à forcer

En pleine terre  
Tous les bulbes d'oignons à fleurs (dernière limite pour jacinthes tulipes)

Sous châssis  
Céillets de Nice et Chabaud

En pleine terre  
Pois de senteur.

Sous châssis  
Pétunias, reines-marguerites, sauges, zinnias.

PLANTEZ : Anémones et renoncules

En pleine terre  
Crocus, Jullienne de Mahon, gypsophiles, mufliers, céillets divers, pieds d'alouettes, pois de senteur, reines-marguerites, scabieuses, silènes, soucis, thalipsis zinnias

**GALERIES DU PAPIER PEINT**

Un rouleau non utilisé est un rouleau repris.

M. CAILLAUD Tél. 46.00.36  
5, rue de la Convention - NANTES

Quand c'est jaune, quand c'est vert, c'est G.P.

**FEVRIER**  
En pleine terre  
Ail, chicorées sauvages, échalotes, laitues de printemps, oignons jaunes paille, oignons de Mulhouse (bulbes), persil, poireaux, pois hâtifs à grains ronds, radis.

Sous châssis  
Carottes hâtives, choux-fleurs hâtifs, choux pommés, oignons blancs, melons, poireaux, radis, tomates.

SEMÉZ les premiers gazons.

**MARS**  
En pleine terre  
Ail, échalotes, chou cabus et Milan, carottes, chicorée, choux-fleurs, ciboule, ciboulette (plants), échalotes, épinards d'été, laitues de printemps et d'été, laitues romaines, navets, oignons blancs et jaunes, oseille, persil, poireaux, pois ronds et ridés, pommes de terre hâtives, radis, salsifis.

**LEROUX**  
VOTRE GRAINETIER  
DISTRIBUTEUR DES GRAINES  
**VILMORIN**

Angle rue Albert-de-Mun et place des Martyrs et GARDEN-CENTER, route de Pornichet SAINT-NAZAIRE - Tél. 22.45.47

**NANTES - RASOIR**  
LA CLINIQUE DE L'ELECTRO-MENAGER  
1, rue Arche-Sèche (côté pl. Royale) NANTES - Tél. 48.47.57  
ENFIN UN SPECIALISTE

D'APPAREIL DE QUALITE  
et tout le petit  
**ELECTRO-MENAGER**

SERVICE APRES VENTE REPARATIONS GARANTIES 3 mois

myosotis, céillets, paqueottes, pensées, silènes, OIGNONS A FLEURS EN PLEINE TERRE ET EN POTEE POUR FORCER : Anémones, crocus, jacinthes, iris, jonquilles, lys, narcisses, renoncules, scilles, tulipes.

**NOVEMBRE**  
En pleine terre  
Ail, échalotes, fraisiers (plants), pois hâtifs, fèves.

En pleine terre  
OIGNONS A FLEURS : Anémones, crocus, iris, jacinthes, jonquilles, narcisses, renoncules, tulipes.

La plus Grande Quincaillerie du Sud de la Loire

**Ets CHEVALIER**  
et Cie S.A.

93, rue Jean-Jaurès REZE - Tél. 75.69.10

Le Spécialiste du Bricolage et du Jardinage

Sous châssis  
Céleri, chicorées frisées, pommes de terre germées, tomates, haricots pour filets.

Sous châssis  
Balsamines, bégonias, gobées, gaillardes, hélio-pètes, impomées à grandes fleurs, céillets divers, pétunias, sauges.

mevères des jardins, pyrètes, reines-marguerites.

**JUIN**  
En pleine terre  
Betteraves, cardons, carottes, céleri, cerfeuil, chicorée, concomres, cornichons, épinards, haricots, laitues, oseille, persil, pissenlits, poireaux, pois, radis, scorsonères.

**OCTOBRE**  
En pleine terre  
Pois hâtifs, mâche, radis, fraisiers (plants), épinards, ail, cerfeuil.

En pleine terre  
OIGNONS A FLEURS : Jacinthes, jonquilles, anémones, crocus, iris, lys, narcisses, renoncules, tulipes.

SEMER jusqu'à 15 octobre les gazons et prairies.

zias, gaillardes, girofées, godélias, gypsophiles, immortelles, impomées, julliennes, lin rouge, mufliers, céillets divers, phlox, pois de senteur, pourpier, pythère, reines-marguerites, réséda, rose d'Inde, salpigolisis, sauges, scabieuses, silènes, soucis, thalipsis, zinnias.

PLANTEZ BULBES ET TUBERCULES de glaieuls, dahlias, tigridias, Montbrétias, bégonias.

Nice, mufliers, myosotis, céillets mildrides, céillets des poètes, paqueottes, pensées, silènes.

**AOÛT**  
En pleine terre  
Carottes, chicorées frisées, épinards, laitues d'hiver, mâche, navets, oignons, poireaux, radis, scorsonères.

Concessionnaire de vrais

**STOCKS AMÉRICAINS**  
NANTES  
3 boulevard  
Tél. 71.09.93

21 rue de Strasbourg (près rue de Verdun)  
3 allée du Port-Mallard (près château) Tél. 47.85.94

**PARKS BLOUSONS D'AVIATEURS**

TOUT L'HABILLEMENT POUR LA CHASSE ET LA PÊCHE  
Cirés - Bottes - Vestes de chasse, etc...

Coléus, lobélia, pétunias, sauges.

En pleine terre  
Artichauts (ceillons), asperges (griffes), betteraves, carottes, céleris, chicorées, choux-fleurs, choux, navets, ciboule, ciboulette, épinards, estragon, fraisiers, haricots, laitues, navets, oignons, persil, pissenlits, poireaux, pois ronds et sucrés, pommes de terre, radis.

Alysses, amarantes, ancolles, anémones, balsamines, campanules, capucines, centaurées, célosie, chrysanthèmes.

**SEPTEMBRE**  
En pleine terre  
Carottes, cerfeuil, choux, épinards, fraisiers (plants), laitue d'hiver, mâche, navets, oignons, persil, radis.

En pleine terre  
Campanules, mufliers

**Garage BERLIOZ**  
272, Route de Vannes

motoculteurs et tondeuses **HONDA**  
tondeuses **WOLF**

débrasseuses et tronçonneuses **PPK**  
et **LAWN-BOY**

velle génération), soient com. mandés par es armateurs français et construits dans nos chantiers afin d'améliorer le taux de couverture de nos échanges maritimes.

2. LE GROUPEMENT DES TROIS CHANTIERS : LA SEYNE, LA CLOTAT, FRANCE-DUNKERQUE

A l'opposé des pratiques anémiques, ce regroupement doit les intentions ont pour objectif le "renforcement de la capacité de production de la Construction Navale Française, et doit garantir impérieusement l'intégrité des différents chantiers, conservant et développant la capacité de chacun d'eux à construire tous les types de navires dans les meilleures conditions.

Cette garantie d'avenir exclut fermement toute éventuelle spécialisation des chantiers et toute tendance aux dédoublements des travailleurs.

Ce regroupement proposé doit être contrôlé financièrement et industriellement par l'Etat.

C'est pourquoi la CGT refuse une participation de l'Etat au moins à la hauteur de la minorité de blocage pour lui permettre d'intervenir dans tous les domaines.

II LES STRUCTURES

LES NATIONALISATIONS

La nationalisation du groupe CGT entraînant les chantiers de Saint-Nazaire dans le secteur public eût permis "de concrétiser les engagements d'orientation concernant la politique industrielle et sociale (l'intervention des travailleurs dans la gestion et statut identique aux nationalisables)".

III PLANIFICATION ET HARMONISATION DES CHANTIERS

Un contrôle paritaire syndical - Etat - Patronat doit permettre "de vérifier l'efficacité de l'utilisation des aides".

Que le patronat dégage les moyens financiers pour la mise en place d'un programme d'investissements matériels et humains.

Que les conditions de travail soient améliorées.

Où un véritable effort soit entrepris afin "de développer la recherche technologique pour placer nos chantiers à la pointe des techniques en dérivant les organismes de recherches, les élitant ainsi de façon prépondérante et efficace dans le concert international."

IV - SECTEUR SOCIAL

Ainsi avec "à participation et" l'Etat financier de l'Etat, cette "industrie industrielle" ne peut être dissociée "d'une politique sociale audacieuse", assurant le développement de l'emploi, le maintien et la progression du pouvoir d'achat des salariés, le développement des droits "libertés syndicales.

Ces mesures débouchent sur : La généralisation des départs à 55 ans ce qui créera 1 200 EMPLOIS.

La "Semaine de congés" sans remise en cause des avantages acquis ce qui créera 560 EMPLOIS.

La "réduction" du temps de travail sans perte de salaire à 38 h ce qui créera 1 210 EMPLOIS comme première étape allant vers les 35 h.

L'embauche des Intérimaires permanents et des contrats à durée déterminée ce qui créera 2 420 EMPLOIS.

Toutes ces mesures entraîneraient, dans un premier temps, "embauche et la création de 5 390 EMPLOIS, au minimum, pour l'ensemble de nos industries.

A ces mesures, il faut rajouter le maintien des centres d'apprentissage et la nécessité de donner aux jeunes apprentis et aux travailleurs une véritable formation professionnelle.

MENTER POUR TENIR COMPTE DE LA PROGRESSION DES COMMANDES.

"Autant d'initiatives et orientations positives qui vont dans le sens de ce que préconise la C.G.T. depuis des années."

PLUSIEURS ETAPES SONT ENVISAGEES

1982 : Il est prévu un volume de commandes, à 430 000 TJBC soit une progression d'environ 10 %.

1983 : nouvelle progression d'embauches supplémentaire 470 000 TJBC.

SUR LE PLAN SOCIAL

1 - Le Ministère Intervendra pour le respect des droits actuels.

2 - EMPLOIS

Pré-retraite : un dispositif clair doit être mis en place. Objectif : compenser chaque départ par une embauche. Cette disposition devrait engager 1 000 emplois en 1982.

Travail intérimaire : le but est de réorganiser le travail intérimaire présentant un caractère permanent par l'embauche définitive. Sur ce point, entre autres, la C.G.T. a fait des propositions précises.

Ces trois points (pré-retraite, commandes en hausse, et intérim) doivent permettre un plan d'embauches non négociable dans la construction navale française.

1 - DEVELOPPER LA FLOTTE FRANÇAISE.

2 - AUGMENTER LA PRODUCTION DES CHANTIERS.

3 - STOPPER LA CHUTE DES EFFECTIFS ET LES AUG-

ORGANISATION DES CHANTIERS

1 - L'Alsthom - Atlantique rentre dans le secteur public avec la nationalisation de la CGE. Le secteur public rentrait dans ce nouveau groupe par une prise de participation au capital.

2 - Dans un 2ème temps : "Alsthom-Atlantique et Dubigon pourraient également se rapprocher."

La encore, la CGT considère comme positive l'entrée de l'Alsthom-Atlantique dans le secteur nationalisé et la prise de participation du secteur public dans les autres chantiers.

Le niveau de cette participation doit selon la CGT, être efficace donc suffisante et tenir compte du niveau de l'aide publique.

En somme, constate le syndicat cette situation découle exclusivement du fait que des mesures allant dans le bon sens, telle l'entrée des Chantiers de l'Atlantique dans le secteur public et la prise de participation de l'Etat dans les autres chantiers ne sont pas poussées assez loin pour être efficaces.

"En conclusion, le projet en l'état actuel n'est pas considéré comme pleinement positif par la C.G.T."

AU SUJET DE L'ORGANISATION DE LA CONSTRUCTION NAVALE

La CGT exprime son "inquiétude" compte tenu de la faiblesse du secteur public 5 200 travailleurs face à un secteur privé tel France-Dunkerque La Clotat La Seyne 11 500 travailleurs, risque de concurrence déloyale.

Dependant, après la réunion du 16 décembre, où fut remis par le ministre un projet écrit, la CGT considère que le projet qui lui a été remis comporte "de lourdes insuffisances".

Il est en retrait sur les déclarations orales des précédentes réunions.

"Il ne permet pas aux travailleurs de contrôler la Navale Française."

"Il donne au secteur privé Schindler les deux tiers des capacités de production de la Navale Française."

"Il provoque du même coup un déséquilibre entre le secteur public et le secteur privé."

enregistrée en octobre dernier pour la Société Delmas, ainsi que l'accord de principe pour 2 cargos camaronnais portant ainsi à plus de 14 millions d'heures de travail les commandes prises depuis octobre 1980. Mais "l'essentiel du carnet de commandes est à l'exportation et compte tenu des besoins, des commandes françaises devraient se faire tout."

Par la C.G.T., la relance de la Navale devrait permettre de "lutter à Saint-Nazaire contre le chômage qui, localement, est le double de la moyenne nationale."

Or, observe le syndicat, jusqu'ici et dans les intentions affichées de l'actuelle direction de l'Alsthom, la remontée de l'activité de la Navale se fait au détriment de l'établissement Mécanique, "C'est pourquoi nous avons voté sévèrement le projet de liquidation de la Chauronnerie pour remplacer les départs à 55 ans."

POUR LE CHANTIER NAVAL

Les départs à 55 ans en 1982 et 1983 pourraient être remplacés par 300 EMPLOIS.

L'application de la 5ème semaine de 50 EMPLOIS.

A la réduction du temps de travail effective à 38 heures comme première étape correspondraient 250 EMPLOIS.

Les 300 INTERIMAIRES devraient être embauchés ainsi que 50 à 60 DESINATEURS correspondant à la sous-traitance et au besoin d'études.

Ce sont donc près de 1 000 embauches qu'il est possible de faire en 1982 pour répondre aux besoins du Chantier Naval.

**CONSTRUIRE, RÉPARER, TRANSPORTER FRANÇAIS (suite)**

